

- heure de début : 20h00

1. Appel des conseillers présents - vérification du quorum – des pouvoirs éventuels

M le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux présents lors de cette séance afin de vérifier si le quorum est atteint et vérifie les pouvoirs éventuels. Les conseillers municipaux doivent être physiquement présents, les procurations n'entrent pas dans le décompte du quorum. Le quorum doit être atteint au début de la séance ainsi qu'à la mise en discussion de chacun des points de l'ordre du jour. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Lorsqu'il y a partage égal des voix, et sauf cas de scrutin secret, la voix du Maire est prépondérante.

2. Désignation secrétaire de séance

M le Maire propose de désigner à main levée un secrétaire de séance (conformément aux articles L5211-1 et L2121-15 du code général des collectivités territoriales). Sabrina Réocreux

3. Approbation des procès-verbaux des deux derniers conseils.

M le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du dernier conseil municipal qui a été transmis à tous les conseillers municipaux ou d'indiquer les éventuelles modifications à y apporter.

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité

Le procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation comptes 2025 Commune – Eau

Monsieur le Maire explique que le CFU Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur (commune) et au comptable public (trésorier) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes », il s'appuie sur un travail collaboratif entre la commune et le trésorier et sa production est totalement dématérialisée.

M le Maire présente les CFU comptes financiers uniques COMMUNE, EAU et ASSAINISSEMENT mais quittera la salle du conseil au moment du vote

Pour l'adoption des CFU Comptes Financiers Uniques, la séance est présidée par un(e) élu(e) autre que M le Maire qui doit être désigné par le conseil municipal

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement :

Dépenses : 142.676,12 €

Recettes : 246.751,86 €

Le résultat 2025 de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 104.076,74 €

Auquel on rajoute l'excédent antérieur 48.346,11 €

Soit un excédent cumulé de 152.422,85 €.

Section d'investissement :

Dépenses : 769.011,28 €

Recettes : 687.906,59 €

Le résultat 2025 de la section d'investissement fait apparaître un déficit de 81.104,69 € reporté en recettes d'investissement.

Auquel on rajoute l'excédent antérieur 67.919,54 €

Soit un déficit cumulé de 13.185,15 €.

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EAU

Section de fonctionnement :

Dépenses : 26.073,24 €

Recettes : 29.794,91 €

Le résultat 2025 de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 3.721,67 €. reporté en dépenses de fonctionnement.

Auquel on déduit le déficit antérieur de 1.112,19 €

Soit un excédent cumulé de 2.609,48 €.

Section d'investissement :

Dépenses : 8.092,00 €

Recettes : 25.616,81 €

Le résultat 2025 de la section d'investissement fait apparaître un excédent de 17.524,81 € reporté en recettes d'investissement.

Auquel on rajoute l'excédent antérieur 27.828,98 €

Soit un excédent cumulé de 45.353,79 €.

Monsieur le Maire, indique que le vote des CFU Comptes Financiers Uniques COMMUNE, EAU seront effectués le 15 juin 2026

5. Votes des budgets primitifs 2026 : COMMUNE – EAU

Après avoir entendu les Comptes Financiers Uniques COMMUNE et EAU, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation provisoire du résultat de la section de fonctionnement :

- pour la COMMUNE affectation par virements de l'excédent d'exploitation de 152.422,85 €.

En comblement du déficit d'investissement : 13.185,15 €

A la section d'investissement recettes 139.237,20 €

- pour l'EAU l'excédent d'exploitation de 2.609,48 € affecté en totalité en recettes de fonctionnement

Il est demandé au Conseil Municipal de voter l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement pour COMMUNE et EAU

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer : [vote à l'unanimité pour](#)

a. Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que les taux communaux 2025 restent inchangés par rapport à 2024 soit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **7.48%**

(TH sur résidences principales supprimée depuis le 1^{er} janvier 2023)

- Taxes foncières sur le bâti **32.39 %**

- Taxes foncières sur le non bâti **66,05 %**

Il est demandé au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition pour 2026

b. M57 fongibilité des crédits

L'instruction comptable et budgétaire M57 adopté pour la COMMUNE au 1^{er} janvier 2023 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de **7,5 % des dépenses réelles de la section d'investissement ou de fonctionnement** conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT.

Dans ce cas, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de ces mouvements de crédits lors de la séance suivante.

Cette disposition permettrait de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité.

Il est demandé l'avis du Conseil Municipal : [vote à l'unanimité pour](#)

M le Maire présente les budgets de fonctionnement et d'investissements prévus en 2026 :

R/B	B
CENTRE	EAUX
ANNEE	2026
SECTION	FONCTIONNEMENT

Somme de MONTANTS	Étiquettes de colonnes		Total
Étiquettes de lignes	DEPENSES	RECETTES	général
002. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		2 609,48	2 609,48
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	-9 149,56		-9 149,56
014. ATTENUATIONS DE PRODUITS	-1 469,55		-1 469,55
042. OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS	-21 075,98	6 301,00	-14 774,98
65. AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	-19,39		-19,39
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	-270,00		-270,00
68. PROVISIONS	-136,00		-136,00
		23	
70. VENTES PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS		210,00	23 210,00
		32	
Total général	-32 120,48	120,48	0,00

R/B	B
CENTRE	EAUX
ANNEE	2026
SECTION	INVESTISSEMENT

Somme de MONTANTS	Étiquettes de colonnes		Total
Étiquettes de lignes	DEPENSES	RECETTES	général
		43	
001. SOLDE EXE INV REPORTE		353,79	43 353,79
		21	
040. OPE. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		075,98	21 075,98
042. OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS	-6 301,00		-6 301,00
23. IMMOBILISATIONS EN COURS	-58 128,77		-58 128,77
		64	
Total général	-64 429,77	429,77	0,00

Il est demandé au Conseil Municipal de voter les budgets 2026 pour EAU : [vote à l'unanimité pour.](#)

6. Emploi d'un agent des services techniques polyvalent

Il est proposé au conseil municipal d'établir un contrat temporaire de 12 mois à Mme CHARROIN Marianne, en tant qu'agent polyvalent selon les modalités suivantes :

- Contrat à durée déterminée d'un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité
- En qualité d'agent contractuel, de catégorie hiérarchique C
- Contrat à temps non complet : 17h30
- Annualisation du temps de travail
- Un suivi mensuel des heures sera assuré

c. **BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2026**

M le Maire présente les budgets de fonctionnement et d'investissements prévus en 2026 :

R/B	B
CENTRE	COMMUNE
ANNEE	2026
SECTION	FONCTIONNEMENT

Somme de MONTANTS	Étiquettes de colonnes		
Étiquettes de lignes	DEPENSES	RECETTES	Total général
		139	
002. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		237,20	139 237,20
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	-62 800,00		-62 800,00
012. CHARGES DE PERSONNEL	-42 624,00		-42 624,00
023. VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	-178 195,20		-178 195,20
042. OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS	-16 000,00		-16 000,00
65. AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	-32 900,00		-32 900,00
66. CHARGES FINANCIERES	-15 000,00		-15 000,00
68. PROVISIONS	-204,00		-204,00
70. PRODUITS SERVICES DOMAINE ET VENTE DIV		5 000,00	5 000,00
731. IMPOTS ET TAXES		89 474,00	89 474,00
74. DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		84 212,00	84 212,00
75. AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE		29 800,00	29 800,00
		347	
Total général	-347 723,20	723,20	0,00

R/B	B
CENTRE	COMMUNE
ANNEE	2026
SECTION	INVESTISSEMENT

Somme de MONTANTS	Étiquettes de colonnes		
Étiquettes de lignes	DEPENSES	RECETTES	Total général
001. SOLDE EXE INV REPORTE	-13 185,15		-13 185,15
021. VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT		178 195,20	178 195,20
040. OPE. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		16 000,00	16 000,00
10. DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES		20 985,15	20 985,15
16. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-380 000,00	277 251,60	-102 748,40
	-1 028		
23. IMMOS ENCOURS	665,00	929 418,20	-99 246,80
	-1 421		
Total général	850,15	1 421 850,15	0,00

Il est demandé au Conseil Municipal de voter les budgets 2026 pour COMMUNE : vote à l'unanimité pour.

d. **BUDGET PRIMITIF EAU 2026**

- Possibilités d'heures complémentaires sur demande expresse de l'employeur

Il est demandé au Conseil de délibérer : approuvé à dix voix pour, une abstention Mme CHARROIN.

7. Point sur les travaux en cours

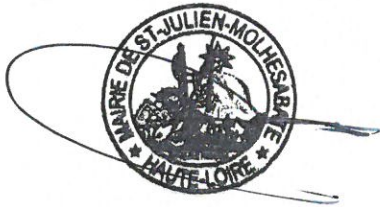
L'avancement des travaux des deux appartements est correct. Pour l'appartement du 1er étage l'électricien prend un peu de temps pour les travaux demandé.

8. Questions diverses

- Eau : Résultats analyse complète de la source : plus de 25 mesures ont été effectuées (physiques, chimiques et bactériologiques). L'eau de Saint-Julien est d'excellente qualité. Seul son pH est un peu trop acide : 5.2.
- Le rallye repasse cette année le 27 juin, un mail leur a été envoyé pour leur demander d'ouvrir la route de 12h à 14h pour que les habitants puissent circuler.
- Une boîte à idée a été installée pour permettre aux habitants de St Julien de déposer d'éventuelles questions ou idées.
- Une personne du public demande au conseil que les panneaux d'affichage papier ne changent pas de place, pour finir cette même personne demande si elle peut récupérer un banc du centre bourg.

Heure de fin : 21h43

Le Maire CIBERT Gilles



La secrétaire DUCLAUX Sylvie